



LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 12-231220
Organisation des services municipaux / Modification du
tableau des effectifs

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la
convocation avait été faite le **16 décembre 2020** et que le
nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de
présent(s) est de : **24**

Absents : 2

Procurations : 3

Total des votes : 27

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu
valablement délibérer


LE MAIRE,
Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VINGT TROIS DECEMBRE
DEUX MILLE VINGT**

L'an deux mille vingt le **vingt trois
DECEMBRE** à **DIX SEPT HEURES** le
Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes
dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est
assemblé au lieu habituel de ses séances sous la
Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire - Sabine
IGOUBE 1^{ère} adjointe - FAUSTIN Jean-Yves 2^{ème}
adjoint - Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème}
adjointe - Joan DORO 4^{ème} adjoint - Gina
DALLEAU 5^{ème} adjointe - Jean Claude
DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie Héliette
THIBURCE 7^{ème} adjointe - François FRUTEAU
DE LACLOS 8^{ème} adjoint - Sonia ALBUFFY
conseillère municipale - Micheline CLAIN
conseillère municipale - Erick BOYER
conseiller municipal - HOARAU Sabrina
conseillère municipale - Alain RIVIERE
conseiller municipal - Sandra GRONDIN
conseillère - Marie-Lourdes VÉLIA conseillère
municipale - Elisabeth BAGNY conseillère
municipale - Victorien JUSTINE conseiller
municipal - Sophie ARZAL conseillère
municipale - Daniel JEAN-BAPTISTE dit
PARNY conseiller municipal - Sylvie LEGER
conseillère municipale - Jean-Luc SAINT-
LAMBERT conseiller municipal - Joëlle
DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves
VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Frédéric AZOR conseiller
municipal - Luçay CHEVALIER conseiller
municipal

PROCURATION(S) : Mickaël PAYET à
THIBURCE Marie Héliette - Yannick BOYER
à ARZAL Sophie - Mélissa MOGALIA à
LEGER Sylvie

Affaire 12-231220

Organisation des services municipaux / Modification du tableau des effectifs

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque Collectivité sont créés par l'organe délibérant de celle-ci. Aussi, considérant la nécessité de créer les postes dont le besoin est justifié par la nature spécifique de la fonction à exercer, il propose à cet effet les créations présentées ci-après et classées selon la nature des besoins de la Collectivité, notamment :

- ❖ **Besoins permanents**
 - **Avancement de grade**
 - ❖ Création 4 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - ❖ Création 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet
 - ❖ Création 1 poste d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - ❖ Création 1 poste de brigadier-chef principal à temps complet
 - ❖ Création 1 poste d'ATSEM principal 1^{ère} classe à temps non complet

- ❖ **Besoins temporaires Art 40 I de la Loi 2012-347 du 12/03/2012**
 - **Accroissement Temporaire d'Activité**
 - ❖ 2 Attachés
 - ❖ 2 Rédacteurs
 - ❖ 4 Adjoints techniques

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Communal.

Appeler à en délibérer, Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ,

APPROUVE le principe des créations des postes susvisés ;
MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal, en conséquence ;
AUTORISE le Maire, ou en son absence, l'élu délégué, à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Maire,

Johnny PAYET

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201223-DCM12-231220-DE
Date de télétransmission : 30/12/2020
Date de réception préfecture : 30/12/2020

TABLEAU DES EFFECTIFS au 23/12/2020

FILIERES	GRADES	Cat.	POSTES PREVUS			POSTES POURVUS						POSTES DISPONIBLES		
			TC	TNC	Total	Titulaire		Intégré		Contract.		Total	TC	TNC
						TC	TNC	TC	TNC	TC	TNC			
DIRECTION	Directeur Général des Services	A	1		1							0	1	0
	Total		1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
CABINET	Collaborateur du cabinet	A	1		1	1						1	0	0
	Total		1	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0
ADMINISTRATIVE	Attaché Principal	A	3		3	2						2	1	0
	Attaché	A	4		4	1						1	3	0
	Rédacteur principal 1ère classe	B	2		2	2						2	0	0
	Rédacteur Principal 2ème classe	B	4		4	2						2	2	0
	Rédacteur	B	5		5	2						2	3	0
	Adjoint Adm Principal 1ère Classe	C	1		1							0	1	0
	Adjoint Adm Principal 2ème Classe	C	8		8	4						4	4	0
	Adjoint Administratif/Territorial	C	28	2	30	18		1		8	1	28	1	1
	Total		55	2	57	31	0	1	0	8	1	41	15	1
TECHNIQUE	Ingénieur Principal	A	1		1	1						1	0	0
	Ingénieur	A	2		2	1						1	1	0
	Technicien Principal de 1ère classe	B	1		1	1						1	0	0
	Technicien Principal de 2ème classe	B	1		1							0	1	0
	Technicien	B	3		3	1			1			2	1	0
	Agent de Maîtrise principal	C	0		0							0	0	0
	Agent de Maîtrise	C	3		3	2						2	1	0
	Adjoint technique principal 1ère cl	C	4		4	3						3	1	0
	Adjoint technique principal 2ème cl	C	9		9	3						3	6	0
	Adjoint technique territorial	C	75	16	91	35		18	2	17	8	80	5	6
Total		99	16	115	47	0	18	2	18	8	93	16	6	
SANITAIRE & SOCIALE	Puéricultrice	A			0							0	0	0
	Educateur de Jeunes Enfants	A			0							0	0	0
	Assistant socio-éducatif	A			0							0	0	0
	Auxiliaire puériculture princ. 1ère classe	C			0							0	0	0
	Auxiliaire puériculture princ. 2ème classe	C	1		1			1				1	0	0
	Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	C			0							0	0	0
	ATSEM principale de 1ère classe	C		1	1							0	0	1
	ATSEM principale de 2ème classe	C	3	11	14		1	2	3		4	10	1	3
Total		4	12	16	0	1	3	3	0	4	11	1	4	
SPORTIVE	Educateur Activités Physiques et Sportives	B	1		1					1		1	0	0
	Opérateur principal Activités Physiques et Sportives	C	1		1	1						1	0	0
	Opérateur qualifié Activités Physiques et Sportives	C	1		1							0	1	0
	Total		3	0	3	1	0	0	0	1	0	2	1	0
ANIMATION	Adjoint d'animation princ. 1ère classe	C			0							0	0	0
	Adjoint d'animation princ. 2ème classe	C	1		1							0	1	0
	Adjoint territoriaux d'Animation	C	7		7			2		3		5	2	0
	Total		8	0	8	0	0	2	0	3	0	5	3	0
CULTURELLE	Attaché de conservation du patrimoine	A	1		1	1						1	0	0
	Assistant Cons. patr. princ. de 2ème classe	B			0							0	0	0
	Assistant de conservation	B			0							0	0	0
	Adj.terri. du patrimoine princ. 2ème cl	C	1		1							0	1	0
	Adjoint territorial du patrimoine	C	1	2	3	1						1	0	2
Total		3	2	5	2	0	0	0	0	0	2	1	2	
POLICE MUNICIPALE	Chef de police municipale	C	1		1							0	1	0
	Brigadier-chef principal	C	2		2	1						1	1	0
	Gardien-Brigadier	C	3		3	2						2	1	0
	Total		6	0	6	3	0	0	0	0	0	3	3	0
TOTAL			180	32	212	85	1	24	5	30	13	158	41	13

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201223-DCM12-231220-DE
Date de télétransmission : 30/12/2020
Date de réception préfecture : 30/12/2020